

## **Rapport d'activité pour 2009 déposé (...) au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur l'accès des femmes aux responsabilités dans l'entreprise**

ZIMMERMANN Marie-Jo , □FRANCE. Assemblée nationale. Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes - Paris ; Assemblée nationale ( Documents d'information de l'Assemblée nationale , n°2125 )

***La première partie de ce rapport d'activité de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes est consacrée à la place des femmes dans l'entreprise. La rapporteure constate que la situation entre 2006 et 2009 n'a pas évolué. En effet, les femmes qui ont investi massivement le monde du travail, restent sous représentées dans les postes hiérarchiquement les plus élevés des entreprises. Plus précisément, dès qu'il s'agit d'exercer des fonctions à responsabilité et des fonctions stratégiques, les hommes sont alors très largement majoritaires. En 2006, au moment de la discussion de la loi relative à l'égalité salariale, des amendements avaient été adoptés fixant un pourcentage minimum de 20 % d'administrateurs du même sexe dans les instances de gouvernance, mais ces dispositions ont été censurées par le Conseil Constitutionnel. La révision de la Constitution intervenue le 3 juillet 2008 ouvre la possibilité de reprendre des mesures de ce type. Dans sa deuxième partie le rapport dresse un bilan de l'activité législative et internationale de la Délégation.***

### **PREMIÈRE PARTIE : ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS L'ENTREPRISE**

#### **I. L'ENTREPRISE SERAIT-ELLE EXCLUSIVEMENT UNE AFFAIRE D'HOMMES ?**

##### **A. DES FONCTIONS DIRIGEANTES QUI RESTENT FERMÉES AUX FEMMES**

1. Les femmes absentes des instances de gouvernance des entreprises
2. Se heurtent à des obstacles dans le déroulement de leur carrière

##### **B. UNE PRÉSENCE À AMÉLIORER DANS LES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU MONDE ÉCONOMIQUE**

1. Les organes de représentation du personnel et les syndicats
2. La composition des conseils de prud'hommes

#### **II. OUVRIR LES INSTANCES DE GOUVERNANCE AUX FEMMES**

##### **A. LE RECOURS AUX QUOTAS, INDISPENSABLE POUR FAIRE ÉVOLUER UNE SITUATION BLOQUÉE**

1. Les expériences étrangères : un saut significatif par la fixation de quotas
2. L'élargissement opéré par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 permet désormais d'agir

##### **B. UN ENJEU DE MEILLEURE GOUVERNANCE**

1. Un levier pour régénérer la gouvernance
2. Un outil de performance
3. Qui s'inscrit dans l'objectif européen d'une présence équilibrée des femmes dans

les instances de décision

### C. DES QUOTAS POUR IRRIGUER L'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

1. Les évolutions de carrières des femmes et les postes de dirigeant
2. Impliquer le conseil d'administration sur la politique d'égalité professionnelle dans l'entreprise et garantir la transparence dans ce domaine

### III. PROMOUVOIR LA PLACE DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ET DU MONDE ÉCONOMIQUE

#### A. GARANTIR LA PRÉSENCE ÉQUILIBRÉE DES FEMMES DANS LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

#### B. DES LISTES DE CANDIDATS PARITAIRES AUX ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

#### C. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL EN MARCHÉ VERS LA PARITÉ HOMMES FEMMES

## **TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES**

### ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES PAR LA DÉLÉGATION ET COMPTES RENDUS DES AUDITIONS

### ANNEXE 2 : LA PART DES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU CAC 40 ET DU SBF 120

### ANNEXE 3 : LA LOI NORVÉGIENNE IMPOSANT 40 % DE FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

## DEUXIÈME PARTIE : L'ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION EN 2009

### I. LES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES DE LA DÉLÉGATION

#### A. LE PROJET DE LOI PÉNITENTIAIRE :

1. Femmes en prison, une réalité méconnue
2. Les modifications adoptées à l'initiative ou avec le soutien de la Délégation

#### B. RETRAITES : RÉFORME DES MAJORATIONS DE DURÉE D'ASSURANCE DES MÈRES DE FAMILLE

1. L'examen de l'article 38 du projet de loi de financement de la sécurité sociale
2. La nécessité de traiter dans son ensemble la question des retraites des femmes

### II. L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE DE LA DÉLÉGATION

#### A. RENCONTRE ORGANISÉE PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME DU PARLEMENT EUROPÉEN

#### B. PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES DE COOPÉRATION

#### C. PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

#### D. RÉUNION DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES CHARGÉES DES DROITS

## DES FEMMES DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

### III. TABLES RONDES : LES NOUVEAUX ENJEUX DU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

---

Problèmes économiques et sociaux N°968 – Janvier 20 10

Femmes-Hommes

Des inégalités à l'égalité ?

**Dossier réalisé par**

**Réjane Sénac-Slawinski**

Dans ce numéro, il s'agit de donner à lire à la fois la persistance des inégalités entre les sexes, aussi bien dans nos représentations que dans nos pratiques, et l'ouverture vers un horizon d'égalité où se côtoient principe de non-discrimination et reconnaissance de chaque individu comme sujet et citoyen, au-delà de ses caractéristiques personnelles. La deuxième partie interroge le genre de la reproduction des inégalités sociales et politiques, « l'essentiel des théories de la société et du pouvoir [ayant] pour fin de justifier un ordre, un ordre existant ou un ordre à créer » (22). La troisième partie pose la question suivante : au nom de quoi la différence des sexes – elle-même sujette à caution et à déconstruction – est-elle plus discriminante que la « couleur des cheveux » (23), ou le fait d'être enceinte plus « handicapant » que d'être soumis à des « indispositions passagères » comme le rhume ou la grippe (24)... ?

#### Sommaire

#### **Des différences aux inégalités : mise au point terminologique**

De la différenciation à l'égalité : ce que dit le droit

13 La différenciation, instrument de l'égalité (M. Borgetto)

15 L'égalité entre les sexes : principe constitutionnel et engagement international (R. Sénac-Slawinski)

16 Le difficile traitement juridique des cumuls et intersections de discrimination (M.-T. Lanquetin)

Des femmes au genre, en passant par la parité : des termes ambivalents

19 Le sexe faible, voire manquant (I. Löwy, C. Marry)

20 Les femmes : « molles ébauches » singeant les hommes... (A. Le Bras-Chopard)

21 Que signifie le terme de genre ? (F. Thébaud)

23 Féminisme : de la pathologie médicale à la menace sociale et politique (G. Fraisse)

24 Parité : interroger le genre du pouvoir et l'ordre sexué (R. Sénac-Slawinski)

25 Mixité, diversité, parité : masques pour dire l'égalité sans parler d'inégalités ? (A. Junter)

26 La conciliation : le privé est politique (A. Junter)

28 Sexisme ordinaire (B. Grésy)